

### 3 - Conseil régional

## Un bilan de santé du Centre-Val de Loire

République du Centre (La) (toutes éditions) du 16/02/2019

**CONSULTATION** ■ Le Ceser a fait une étude à partir d'une pétition dénonçant une situation critique

# Un bilan de santé du Centre-Val de Loire

Il y a un an, avant que ne soit réclamé le référendum d'initiative citoyenne et avant que ne soit ouvert le grand débat, le Ceser se donnait une possibilité de répondre aux préoccupations de la population. Eric Chevée, président du Ceser, explique la démarche de la saisine citoyenne et présente la première étude réalisée.

#### ENTRETIEN

Philippe Abitno  
philippe.abitno@centrevalde Loire.com

Le Ceser (conseil économique social environnemental et régional) n'a pas attendu l'apparition du mouvement gilets jaunes pour prendre en compte la parole citoyenne. Il y a déjà un an, le Ceser s'est donné la possibilité de se saisir d'un sujet lorsqu'il fait l'objet d'une pétition réunissant au moins 4.000 signatures concernant tout ou une grande partie du Centre-Val de Loire. Le dispositif est baptisé « saisine citoyenne ».

La première, mise en œuvre l'an dernier, concerne l'accès aux soins dans les hôpitaux publics. Le rapport du groupe de travail qui a planché sur le sujet est en cours de rédaction. Eric Chevée, président du Ceser, a guidé cette étude.

■ **Il n'est pas étonnant que la première saisine citoyenne concerne la santé dans le premier désert médical de France...** Deux dossiers nous ont été adressés ; l'un d'eux l'a été par l'association Le Petit Marc, d'Orléans. Il vise les maladies orphelines. Nous ne l'avons pas retenu car il nous a semblé que le sujet dépassait les limites régionales. Mais nous l'avons adressé au Cese (l'instance nationale), qui va travailler sur ce problème.

■ **Le deuxième dossier a donc été retenu ?** Au moment de la création de la saisine, la CGT avait lancé une pétition sur la situation des hôpitaux publics et l'accès aux soins en Centre-Val de Loire. Nous nous sommes saisis du sujet en avril avec l'objectif de conduire une enquête devant aboutir à la fin de l'année (2018), un délai très court pour le Ceser. Le rapport est en cours de rédaction et sera soumis



CONSTAT. Eric Chevée, président et ses collègues du Ceser ont voulu comprendre d'où venaient les difficultés vécues par les services publics de santé régionaux. PHOTIC CHRISTELLE CADIERNE

au vote lors de la session du 25 février prochain.

■ **Comment avez-vous mené votre enquête ?** Nous avons rencontré la directrice de l'agence régionale de santé,

le doyen de la faculté de médecine, les directeurs du CHU de Tours et du CHRO, nous nous sommes déplacés dans des hôpitaux en situation critique : Le Blanc, Vierzon,

Châteaudun, Blois. On voyait à chaque fois la commission médicale d'établissement, les représentants des usagers, les représentants des personnels, collectivement ou syndicat par syndicat...

■ **Qu'avez-vous constaté dans les hôpitaux en situation critique ?** Leur problème, on le savait, vient de la démographie médicale. Nous avons aussi constaté une problématique sur l'approche territoriale.

■ **C'est-à-dire ?** On veille à la sécurité du patient au moment de sa prise en charge (c'est pour garantir la sécurité que, par exemple, des services ont été fermés en raison d'un manque de médecins). Mais on ne s'intéresse pas assez à l'accès aux soins, c'est-à-dire au temps qu'il faut entre le moment où le besoin survient et la prise en charge. Par exemple à l'heure qu'il faut pour aller accoucher à Châteauroux lorsqu'on habite Le Blanc.

■ **Les services de soins publics coûtent cher ?** La tarification à l'acte interpelle. Elle est partout identique. Mais employer un médecin anesthésiste intérimai-

re coûte plus cher à Châteaudun qu'à Chartres. Le manque de médecins a aussi un coût, on estime à 110.000 le nombre d'actes perdus en Centre-Val de Loire (les habitants consultent des spécialistes hors région, où il est plus facile d'obtenir un rendez-vous). Avec eux, les hôpitaux de la région seraient en équilibre financier.

■ **Vous avez rencontré des internes à Tours, pourquoi ne s'établissent-ils pas dans la région où ils ont été formés ?** Le territoire souffre d'un manque d'attractivité. Le Ceser l'a souvent noté. Un reproche des internes est aussi qu'en raison du manque de médecins, ils doivent boucher les trous (on leur confie des spécialités trop lourdes, trop tôt). Ils disent : « On ne peut pas le faire. Nous, on ne se sent pas en sécurité ».

Eric Chevée n'a rien voulu dire des préconisations que présentera le groupe de travail du Ceser lors de la session, avant qu'elles ne soient débattues. Rappelons que l'instance régionale ne peut rendre que des avis consultatifs et n'a pas de pouvoirs. □

